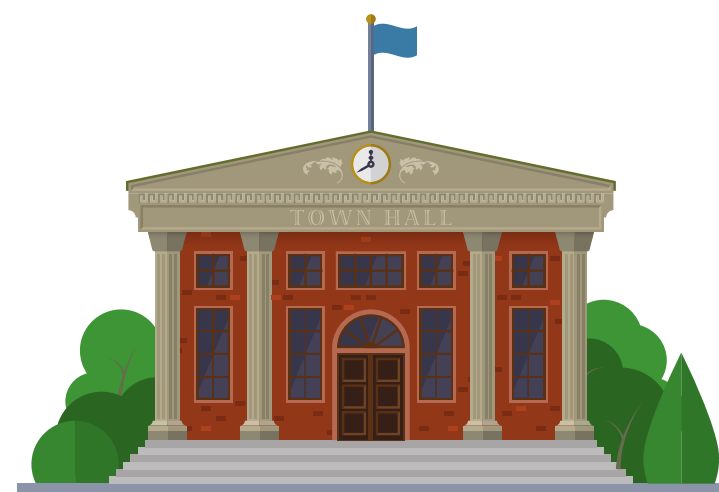




SIMPLYTAB

MAIRIES

L'affichage dynamique et les solutions interactives pour dynamiser et générer des revenus.



CONTEXTE

Les mairies, au cœur de la vie citoyenne, offrent divers services publics, allant des démarches administratives aux événements culturels.

Elles accueillent quotidiennement des visiteurs pour diverses démarches, des réunions publiques, ou des rendez-vous. Il est donc essentiel pour elles de diffuser efficacement des informations à jour, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du bâtiment.

CHALLENGES

 **Accessibilité de l'information** : Faciliter l'accès des citoyens aux informations importantes, telles que les horaires et les événements.

 **Communication Dynamique et Adaptative** : Transmettre des messages de manière claire, dynamique, et en temps réel pour diverses annonces.

 **Amélioration de l'Expérience Visiteur** : Assurer une gestion fluide de l'attente et fournir des informations utiles aux visiteurs.

 **Engagement Citoyen** : Renforcer le lien avec les citoyens grâce à des moyens interactifs pour les impliquer dans la vie locale.

 **Optimisation des Espaces Publics Extérieurs** : Communiquer efficacement avec les passants, notamment à propos des annonces ou événements municipaux importants.

L'AFFICHAGE DYNAMIQUE

COMMENT L'EXPLOITER DANS UNE MAIRIE ?

OBJECTIFS

- **Faciliter** l'accès à l'information
- **Moderniser** la communication
- **Améliorer** l'expérience des visiteurs
- **Favoriser** l'engagement citoyen
- **Optimiser** l'usage des espaces publics

Amélioration de l'engagement citoyen

L'affichage dynamique **augmente de 20 % l'engagement des citoyens** en fournissant des informations pertinentes sur les événements locaux, les annonces municipales et les projets en cours, les incitant ainsi à participer davantage à la vie de la mairie.

Économies sur les coûts de communication

Le passage de l'affichage traditionnel à l'affichage dynamique permet de réduire les coûts d'impression et de distribution des supports papier, entraînant ainsi **des économies sur les frais généraux pouvant atteindre 30 %**, tout en assurant une communication rapide et actualisée sur les annonces de la mairie.

Amélioration de l'expérience visiteur

L'affichage dynamique facilite le guidage des visiteurs au sein des espaces municipaux, **55 % d'entre eux trouvant les écrans utiles pour s'orienter**. Cela réduit la confusion et les temps d'attente perçus, améliorant ainsi l'expérience globale des usagers de la mairie.



L'AFFICHAGE LÉGAL, C'EST QUOI ?

L'affichage légal **impose l'obligation de publier et de rendre visibles certaines informations officielles, administratives ou réglementaires dans des lieux accessibles au public.**

Ces affichages concernent généralement **les actes municipaux (tels que les décisions du conseil municipal), les annonces judiciaires, les informations sur l'urbanisme, ainsi que d'autres données requises par la loi, afin de garantir la transparence, l'accès à l'information et le respect des délais légaux.**

Dans le cadre de l'affichage légal numérique, **il est essentiel de permettre aux citoyens de télécharger directement les documents dont ils ont besoin, tels que les arrêtés, les décisions municipales ou tout autre document légal, facilitant ainsi l'accès aux informations importantes de manière rapide et pratique.**

L'AFFICHAGE DYNAMIQUE

POUR RESPECTER ET FACILITER L'AFFICHAGE LÉGAL DANS LES MAIRIES

1. Conformité et Transparence

Respect des Obligations Légales : L'utilisation de l'affichage dynamique garantit que toutes les annonces officielles, arrêtés municipaux et décisions légales soient publiés dans les délais requis et de manière accessible. Les écrans peuvent être programmés pour diffuser automatiquement les informations légales à des intervalles réguliers.

Accessibilité Permanente : Grâce à la capacité d'affichage continu 24/7, les citoyens ont un accès constant aux informations obligatoires, réduisant tout risque de non-respect des réglementations. Installer ces écrans dans des zones fréquentées (zones d'attente ou bureaux administratifs) garantit un accès ininterrompu aux informations, de jour comme de nuit.



L'AFFICHAGE DYNAMIQUE

POUR RESPECTER ET FACILITER L'AFFICHAGE LÉGAL DANS LES MAIRIES

2. Flexibilité et Mise à Jour Rapide

Diffusion Dynamique et Instantanée : L'affichage dynamique permet de mettre à jour rapidement le contenu diffusé, ce qui est essentiel pour publier des informations légales ou administratives sensibles au facteur temps. Avec des écrans d'affichage dynamique intérieurs, les documents peuvent être modifiés en temps réel via un système de gestion de contenu (CMS).

Gestion Centralisée : La possibilité de contrôler à distance le contenu affiché sur tous les écrans de la mairie (zones d'attente, couloirs, entrée) facilite la diffusion de nouvelles informations légales sur plusieurs supports en quelques clics, garantissant ainsi une couverture complète.



L'AFFICHAGE DYNAMIQUE

POUR RESPECTER ET FACILITER L'AFFICHAGE LÉGAL DANS LES MAIRIES

3. Amélioration de l'Expérience Citoyenne

Interactivité pour l'Accès aux Documents : Les écrans tactiles installés dans les zones d'attente ou les bureaux de service permettent aux citoyens de naviguer facilement à travers les différents documents légaux (arrêtés, décrets, règlements) et de les consulter selon leurs besoins, améliorant ainsi la transparence et facilitant l'accès.

Affichage de Notifications et d'Alertes : Ces écrans peuvent également afficher des alertes légales (par exemple, décisions de travaux, arrêtés temporaires) de manière claire et visible, réduisant ainsi le temps de recherche des citoyens pour trouver les informations pertinentes. Des écrans d'affichage dynamique peuvent être placés à l'extérieur de la mairie, assurant une visibilité optimale des notifications et alertes légales, même pour les passants ou les citoyens qui ne pénètrent pas dans le bâtiment.



L'AFFICHAGE DYNAMIQUE

POUR RESPECTER ET FACILITER L'AFFICHAGE LÉGAL DANS LES MAIRIES

4. Centralisation de l'Information et Archivage

Archivage et Suivi des Documents Légaux : L'affichage dynamique offre une solution d'archivage électronique permettant de stocker les documents légaux diffusés. Cela aide à centraliser tous les documents, évitant ainsi la perte d'informations importantes, et permet de consulter l'historique des publications.

Documentation Accessible à Tous : Que ce soit dans les zones d'attente, les couloirs ou le hall d'entrée, les écrans d'affichage dynamique Intérieurs offrent un accès facile aux documents officiels à tout moment, répondant ainsi aux exigences légales de rendre certains documents accessibles au public.



L'AFFICHAGE DYNAMIQUE

POUR RESPECTER ET FACILITER L'AFFICHAGE LÉGAL DANS LES MAIRIES

5. Gestion Efficace des Espaces et Réduction de l'Encombrement

Espaces Optimisés & Écologiques : L'utilisation de l'affichage dynamique remplace les panneaux d'affichage papier traditionnels, réduisant l'encombrement des espaces publics et contribuant à une démarche écologique. La digitalisation de l'affichage légal permet de libérer de l'espace tout en présentant l'information de manière plus organisée.

Visibilité Maximale & Positionnement Stratégique : Les écrans d'affichage dynamique peuvent être placés de manière stratégique pour maximiser la visibilité des informations légales, que ce soit à l'intérieur (salles d'attente, couloirs), à l'extérieur de la mairie (vitrine, parvis) ou dans les espaces publics (jardins, à proximité des arrêts de bus, etc.).



EMPLACEMENTS DES ÉCRANS D’AFFICHAGE DYNAMIQUE DANS UNE MAIRIE

EN INTÉRIEUR :



Hall d'entrée / Accueil



Zones d'attente



Couloirs et Zones de Passage



Salle de réunion / Salle du
Conseil Municipal



Bureau du maire





HALL D'ENTRÉE / ACCUEIL

IT PRO TOTEM
INTÉRIEUR





HALL D'ENTRÉE / ACCUEIL

IT PRO TOTEM INTÉRIEUR



Emplacement :

Près de l'entrée ou de la zone d'accueil pour fournir des informations aux visiteurs dès leur arrivée.

Affichage légal :

Rôle : Installer un écran interactif tactile près de la réception pour permettre aux citoyens de **consulter facilement les documents officiels, tels que les décisions municipales, les ordonnances ou les comptes-rendus de conseils municipaux.**

L'interactivité permet également de naviguer dans **les formulaires administratifs, les horaires des services, et d'autres informations importantes.**

Pourquoi : Les citoyens peuvent trouver et lire les informations légales sans avoir besoin de demander de l'aide, ce qui rend le service plus autonome et efficace.

Affichage informatif :

Rôle : Placer un grand écran, visible dès l'entrée, pour diffuser des **messages de bienvenue, des annonces municipales, des informations pratiques (horaires d'ouverture, accès aux services), ainsi que des événements locaux.**

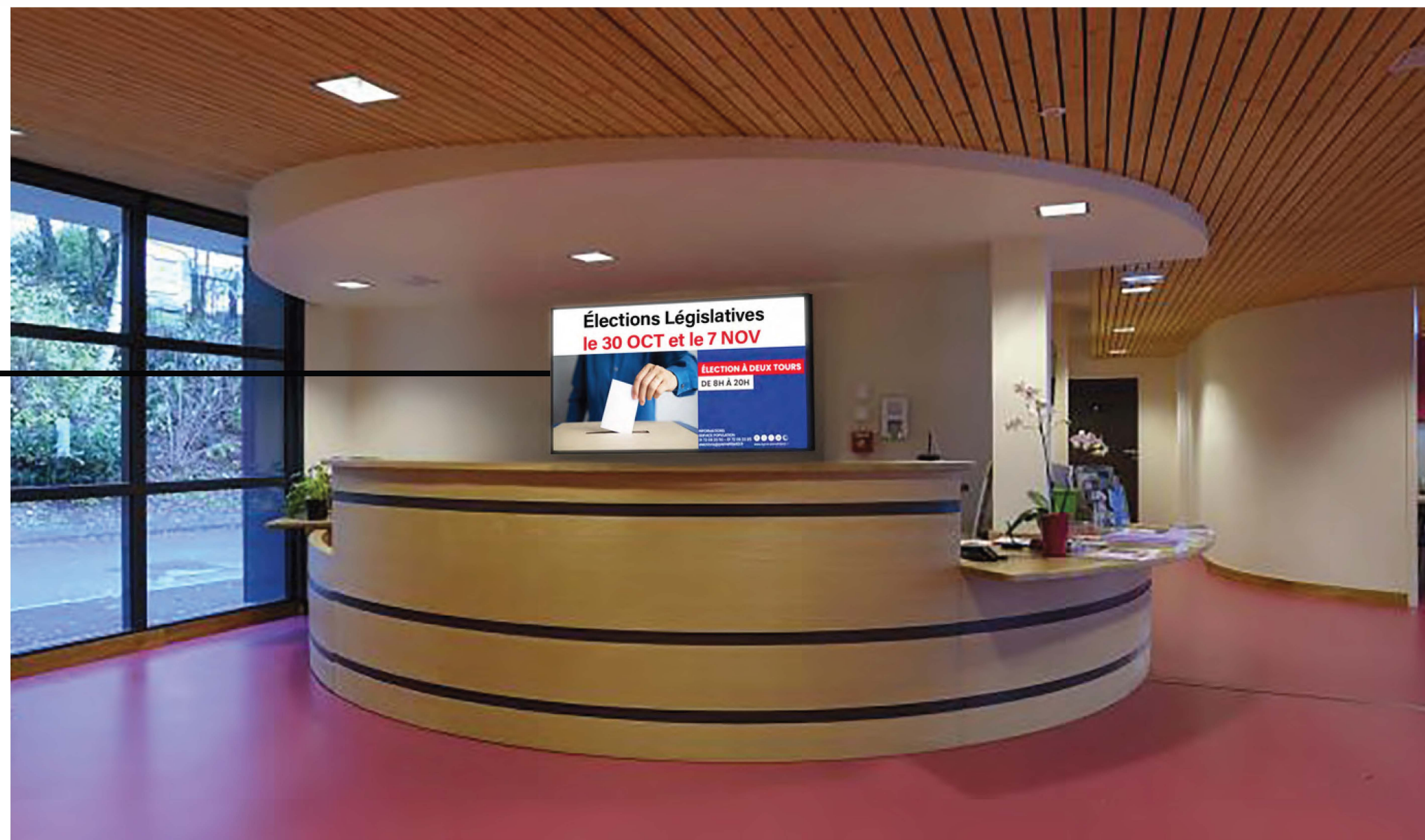
Pourquoi : Cela permet de capter l'attention dès l'arrivée des visiteurs et de les tenir informés des actualités de la mairie.

- Format 43" ou 55"
- Luminosité : 350cd/m²
- Vitre de protection en verre trempé, adapté à un usage public
- Disponible en version tactile
- Equipé d'une CMS

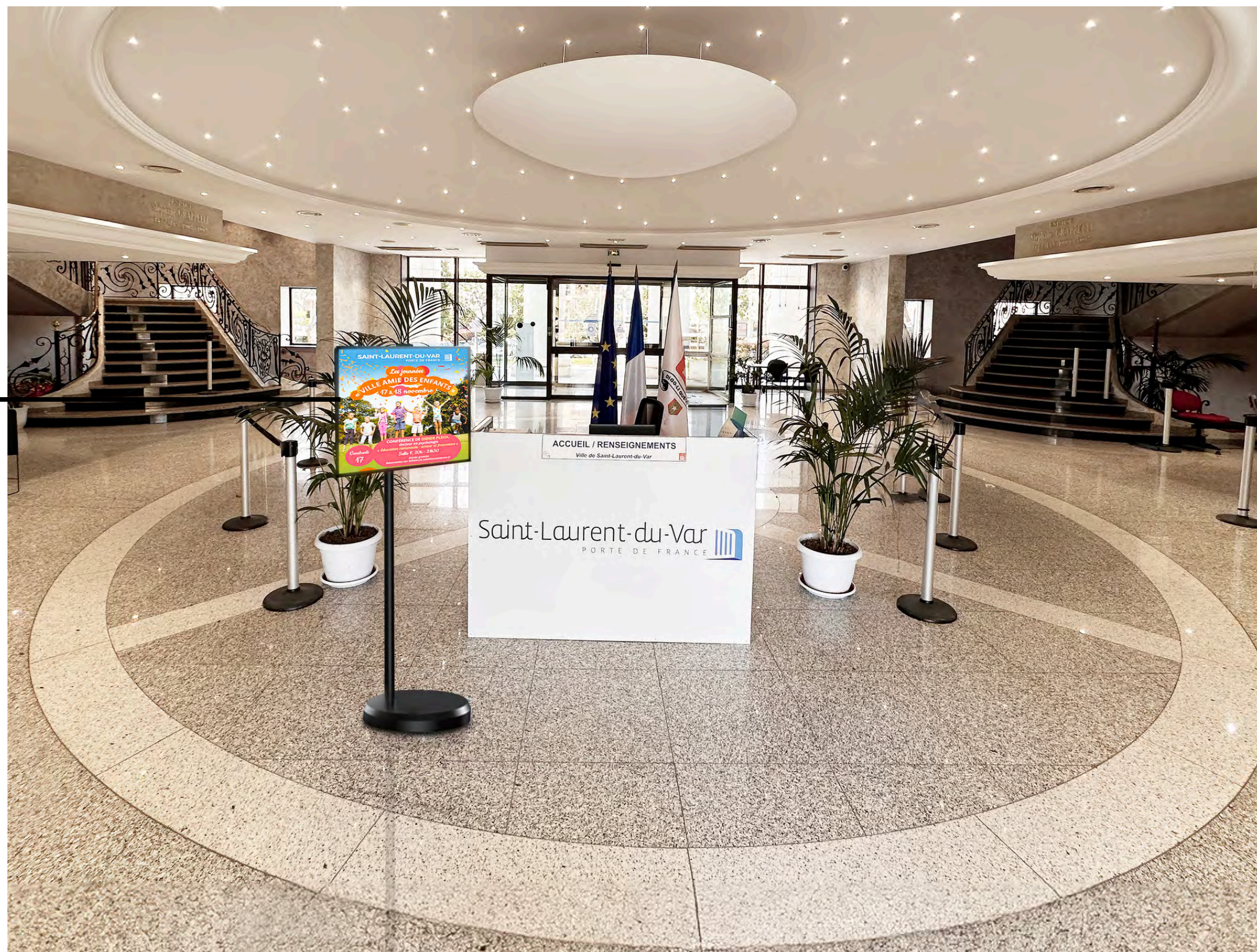


ZONE D'ATTENTE

IE PRO
ECRAN INTÉRIEUR

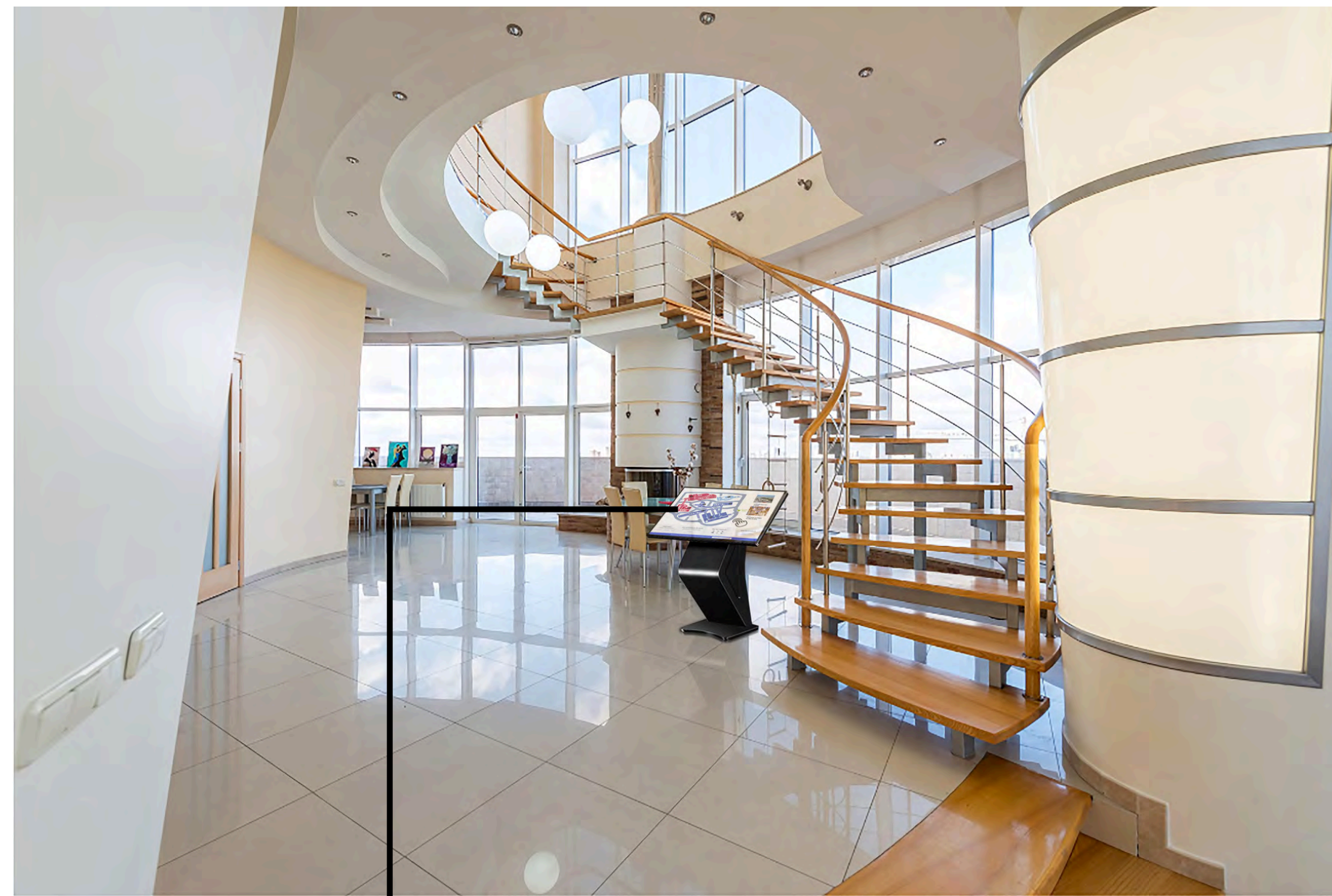


ITA PRO-T ECRAN
AUTONOME INTÉRIEUR
TACTILE





IK-TC KIOSQUE
INTÉRIEUR



IK-TC KIOSQUE
INTÉRIEUR



ZONE D'ATTENTE

Fonction principale : Améliorer l'expérience des citoyens en attente en les informant sur les actualités de la mairie et en facilitant l'accès aux documents officiels.

Écran recommandé : ITA PRO-T ECRAN AUTONOME INTERIEUR TACTILE ou IK-TC KIOSQUE INTERIEUR CAPACITIF TACTILE (l'écran réagit rapidement et précisément aux touches, offrant une expérience utilisateur fluide).

Emplacement :

Placer dans des zones où les citoyens peuvent avoir besoin de **consulter des informations de manière autonome, comme dans les salles d'attente des services municipaux.**

Affichage Légal :

Rôle :

Permettre aux citoyens de **consulter les documents publics** (règlements, arrêtés), les budgets de la mairie, un espace dédié aux services publics (CPAM, assurance vieillesse etc.) ainsi que les plans d'urbanisme en attente de validation.

Les écrans peuvent également permettre de remplir des formulaires, réserver des rendez-vous, de prendre un ticket de file d'attente et d'attendre leur tour.

IK-TC KIOSQUE INTERIEUR CAPACITIF TACTILE

- Format 32" ou 55"
- Luminosité : entre 350 et 500 c/m²
- Vitre de protection en verre trempé, adapté à un usage public
- Equipé d'une CMS



ITA PRO-T ECRAN AUTONOME INTERIEUR TACTILE

- Format 21, 24" ou 32"
- Luminosité : 250 cd/m²
- Rotatif, inclinable et déplaçable
- Equipé d'une CMS





IE PRO ÉCRAN INTÉRIEUR

Emplacement :

Dans les salles d'attente ou près des guichets.

Affichage informatif :

Rôle : Diffuser des vidéos, des annonces d'événements locaux ou des messages de prévention (santé publique, sécurité) sur ces écrans. Ils peuvent également afficher des informations pratiques, comme les étapes des démarches administratives ou l'état de la file d'attente (numéros en cours d'appel).

Pourquoi : Maintenir les visiteurs informés et divertis pendant leur attente, tout en assurant une communication claire et efficace.

.....

- Format 55" au 85"
- Luminosité : 500 cd/m²
- Equipé d'une CMS

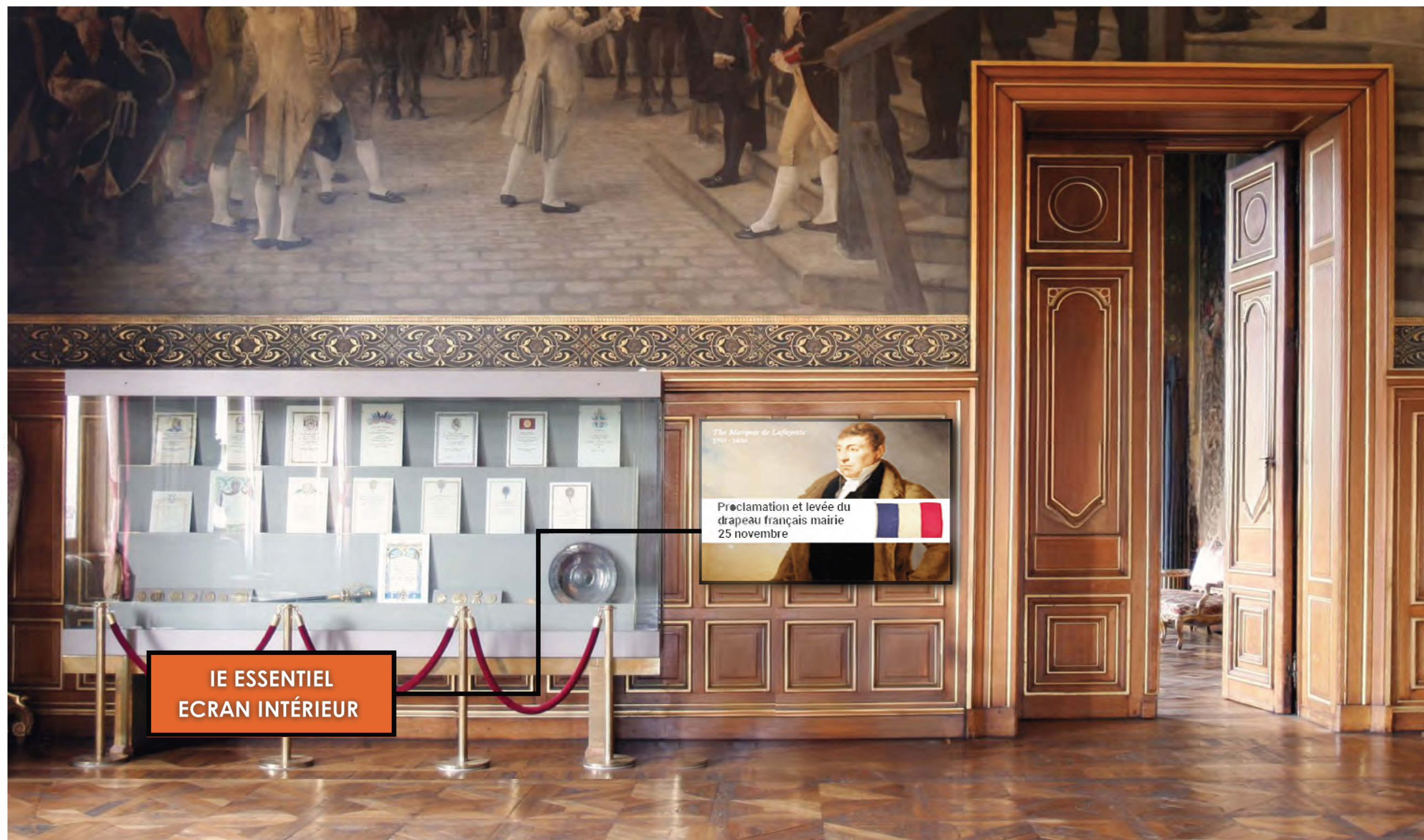




COULOIRS ET ZONES DE PASSAGE

IE ESSENTIEL
ECRAN INTERIEUR





IE ESSENTIEL
ECRAN INTERIEUR



COULOIRS ET ZONES DE PASSAGE

IE ESSENTIEL ECRAN INTERIEUR



- Format 32", 43", 50", 55"
- Luminosité : 500 cd/m²
- Equipé d'une CMS

Un écran intérieur Full HD, léger et fin, adapté à une installation murale dans les couloirs, avec des options de positionnement vertical ou horizontal pour s'adapter aux espaces disponibles.

Affichage légal :

Rôle :

Installer ces écrans dans les couloirs pour **diffuser des informations légales telles que des arrêtés municipaux, des décisions du conseil municipal ou des avis publics.**

Les citoyens peuvent ainsi **consulter des documents officiels en déplacement, et l'écran peut afficher de manière visible et dynamique des mises à jour importantes ou des échéances administratives.**

Pourquoi : L'IE Essentiel Écran Intérieur offre une solution de diffusion continue 24/7 avec une haute luminosité, **garantissant que les informations légales soient visibles à tout moment.** Cela permet **de répondre aux obligations d'affichage légal tout en offrant un accès facile et rapide aux citoyens sur l'ensemble des décisions administratives et aux annonces importantes de la mairie.**



SALLE DE RÉUNION



ECRAN
INTERACTIF



SALLE DE RÉUNION / SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL



ECRAN INTERACTIF

Un écran interactif serait très utile dans une salle de réunion de mairie pour les raisons suivantes :

- **Interaction & Collaboration** : Permet d'annoter des documents, de naviguer facilement dans les présentations, et de rendre les réunions plus engageantes.
- **Partage de Contenus Fluide** : Facilite la diffusion de contenus en direct (plans, rapports) et encourage la participation des élus et des agents.
- **Réunions Hybrides Optimisées** : Offre des outils de visioconférence, de partage d'écran, ainsi que l'intégration de caméras et haut-parleurs pour des réunions à distance immersives.

Pourquoi : Assurer une transparence totale lors des réunions et faciliter les prises de décisions grâce à une visibilité et une accessibilité immédiate des documents légaux.

.....

- Ecran du 65" au 110"
- Support mobile ou mural
- Equipé de logiciels de partages d'écrans et collaboration sans fil
- Equipé de logiciels de tableau blanc complet



CAMÉRAS ET SON

- Caméra compatible avec tous les logiciels de visioconférence
- Haut-parleurs Bluetooth
- Transmetteur sans fil



BUREAU DU MAIRE

ECRAN
INTERACTIF





BUREAU DU MAIRE



ECRAN INTERACTIF

Fonction principale : Offrir un accès simple et direct aux documents légaux tout en permettant au maire de communiquer efficacement avec ses collaborateurs et visiteurs.

Affichage Légal :

Rôle : Installer un écran interactif dans le bureau du maire pour permettre la consultation, l'annotation et la présentation des documents officiels (arrêtés municipaux, ordonnances).

Le maire peut l'utiliser pour accéder rapidement à des informations administratives, afficher des dossiers lors de réunions privées, et collaborer plus efficacement avec ses équipes.

Pourquoi : Le caractère tactile et interactif de l'écran permet une gestion simple et flexible des documents officiels, assurant que le maire puisse communiquer et travailler de manière moderne et efficace.

.....

- Ecran du 65" au 110"
- Support mobile ou mural
- Equipé de logiciels de partages d'écrans et collaboration sans fil
- Equipé de logiciels de tableau blanc complet

EN EXTÉRIEUR :



Parvis et en Façade de la
Mairie (Côté Rue)



Parking de la Mairie ou Zones de
Stationnement Public



Arrêts de Bus et Stations de Transport



Entrées et Sorties des Parcs ou
Espaces Publics de la Ville



EN EXTÉRIEUR :



Zones de Forte Circulation
Piétonne



Lors d'Événements Municipaux ou
Festivités Locales



Fenêtres des Bâtiments Publics et
Institutions Municipales





Parvis & En Façade de la Mairie (Côté Rue)



EE PRO
ECRAN EXTÉRIEUR

ET PRO TOTEM
EXTÉRIEUR

ET PRO TOTEM
EXTÉRIEUR



EE PRO
ECRAN EXTÉRIEUR

ELED-UTM MUR
LED EXTÉRIEUR





EXTÉRIEUR : PARVIS DE LA MAIRIE



ET PRO TOTEM
EXTÉRIEUR HAUTE
LUMINOSITÉ

Positionnement : Le totem doit être installé dans une **zone dégagée** du parvis, l'espace extérieur devant la mairie, idéalement près de l'entrée principale ou des chemins de passage les plus empruntés.

Pourquoi : Assurer une **visibilité maximale** pour les visiteurs et les passants en diffusant des informations telles que des annonces municipales, des alertes de sécurité, des événements ou des messages de bienvenue.

.....

- Format 55" à 86"
- Luminosité : 3000 cd/m² avec ajustement auto.
- Résistance à l'eau et aux poussières (IP65).
- Disponible en version tactile



EXTÉRIEUR : PARVIS DE LA MAIRIE

Positionnement : Placer l'écran EE PRO Extérieur Haute Luminosité à des **endroits stratégiques sur le parvis de la mairie, idéalement près de l'entrée principale ou dans une zone de passage clé.**

Cet écran peut être monté sur un mur ou installé sur un support indépendant, selon l'aménagement du parvis.

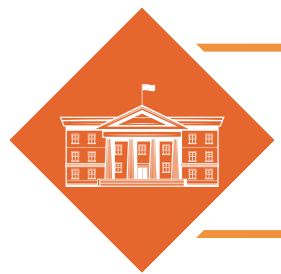
Pourquoi :

- **Visibilité optimale :** Grâce à sa haute luminosité (supérieure à 3000 cd/m²), le EE PRO garantit une excellente visibilité des informations, même en plein jour et par tous les temps.
- **Fonction tactile :** permet une consultation interactive des informations municipales à l'extérieur des mairies, tout en restant parfaitement visible en plein jour.
- **Communication en temps réel :** Diffusion continue de messages municipaux, d'annonces légales ou d'informations sur les événements et services publics.
- **Adaptabilité :** Cet écran peut être utilisé pour afficher des informations statiques ou dynamiques selon les besoins de la mairie, avec des mises à jour rapides et à distance.
- **Résistance aux conditions extérieures :** Conçu pour l'extérieur, le EE PRO est robuste et résiste aux intempéries (certification IP65), assurant un fonctionnement fiable dans toutes les conditions climatiques.
- **Valorisation des événements :** Il est idéal pour annoncer des événements locaux, fournir des informations directionnelles, ou diffuser des messages lors de rassemblements publics sur le parvis.



EE PRO ÉCRAN EXTÉRIEUR HAUTE LUMINOSITÉ

- Ecran mural d'extérieur FHD (32" au 55") et UHD (65" à 86")
- Luminosité : 3000 cd/m² avec ajustement auto.
- Résistance aux fortes chaleur, à l'eau et aux poussières (IP65).
- Vitre de protection en verre trempé (5mm)



EXTÉRIEUR : PARVIS DE LA MAIRIE

Écran Recommandé : ELED-UTM Mur LED Extérieur.

Emplacement :

Position : Sur le parvis, à l'entrée principale de la mairie ou dans un espace dégagé bien visible par les piétons et les automobilistes.

Pourquoi : Maximiser la visibilité des informations municipales pour un large public en passant ou en visitant la mairie.

ELED-UTM MUR
LED EXTERIEUR



- Mur LED extérieur pour un affichage 24h/7j.
- Durée de vie : 100 000h minimum.

Pourquoi Installer un Mur LED ELED-UTM ?

- **Visibilité :** Luminosité élevée pour une lecture claire, de jour comme de nuit.
- **Diffusion continue :** Informations mises à jour en temps réel, accessibles 24/7, même en dehors des horaires d'ouverture.
- **Interaction avec les citoyens :** QR codes et messages interactifs pour un accès rapide à des informations supplémentaires.
- **Image moderne :** Valorise l'image de la mairie en tant qu'institution connectée et innovante.
- **Résistance :** Conçu pour résister aux intempéries avec peu de maintenance nécessaire (certification IP65).
- **Événements publics :** Idéal pour les manifestations locales ou pour des communications d'urgence.



Parking de la Mairie ou Zones de Stationnement Public





ET PRO TOTEM EXTÉRIEUR
HAUTE LUMINOSITE



EE PRO ECRAN
EXTÉRIEUR

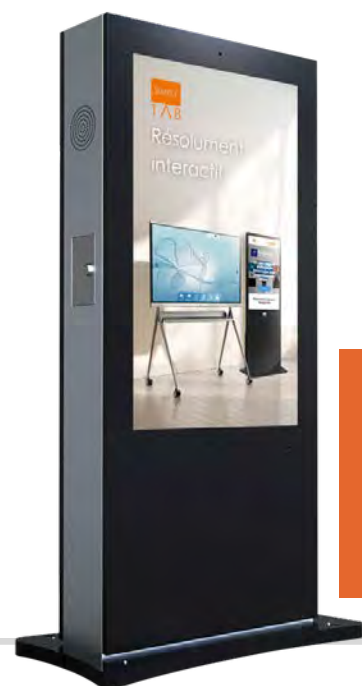


PARKING DE LA MAIRIE OU ZONES DE STATIONNEMENT PUBLIC

SIMPLY

TAB

WD
CONSULTING
EXPERT TELECOM BtoB
DEPUIS 2004



ET PRO TOTEM
EXTÉRIEUR HAUTE
LUMINOSITÉ

Idéal si : vous souhaitez une solution autoportante qui peut être positionnée n'importe où dans le parking sans avoir besoin d'une structure de fixation.

Emplacement : Juste à l'entrée du parking pour que tous les visiteurs puissent le voir lorsqu'ils arrivent.

Contenu à Afficher :

Informations de bienvenue : Un message de bienvenue dans la mairie, éventuellement avec des horaires d'ouverture.

Instructions de stationnement : Informations sur les règles de stationnement (zones réservées, stationnement payant ou gratuit, durée de stationnement autorisée).

Plan de la mairie : Un plan simple de la mairie indiquant les différents services et bureaux, pour que les visiteurs sachent où se diriger une fois garés.

.....

- Format 55" à 86"
- Luminosité : 3000 cd/m² avec ajustement auto.
- Résistance à l'eau et aux poussières (IP65).
- Option tactile disponible.

EE PRO ÉCRAN
EXTÉRIEUR HAUTE
LUMINOSITÉ



Idéal si : vous avez déjà des structures ou des murs sur lesquels fixer l'écran. Cela permet d'optimiser l'espace du parking sans ajouter de structures supplémentaires.

Positionnement : Installer l'écran à l'entrée ou à la sortie du parking de la mairie, ou dans les zones de stationnement public à proximité. Cela permet d'informer les visiteurs dès leur arrivée ou leur départ de la mairie.

Pourquoi : Diffuser des messages pratiques, tels que les horaires d'ouverture des services de la mairie, des annonces légales à jour, ou des messages de prévention et d'orientation pour les usagers.

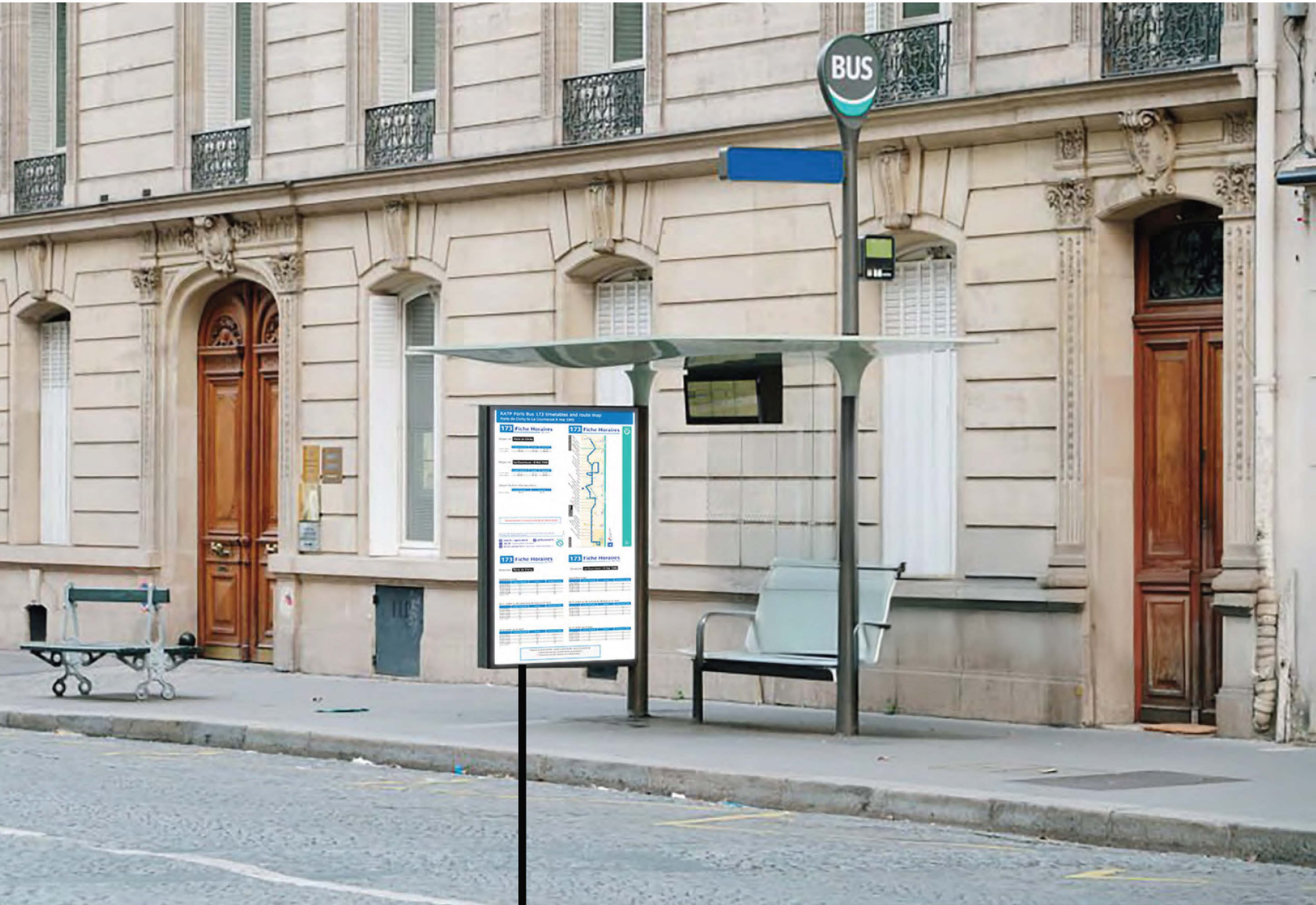
.....

- Ecran mural d'extérieur FHD (32" au 55") et UHD (65" à 86")
- Luminosité : 3000 cd/m² avec ajustement auto.
- Résistance aux fortes chaleur, à l'eau et aux poussières (IP65).
- Vitre de protection en verre trempé (5mm)



Arrêts de Bus et Stations de Transport





EE PRO ECRAN
EXTÉRIEUR

EE PRO ECRAN
EXTÉRIEUR



EXTÉRIEUR : ARRÊTS DE BUS ET STATIONS DE TRANSPORT



**EE PRO ÉCRAN
EXTÉRIEUR
HAUTE LUMINOSITÉ**

Positionnement : Placer l'écran **près des arrêts de bus, des gares routières ou des stations de transport en commun situées à proximité de la mairie** pour toucher un large public, en particulier les usagers des transports publics.

Pourquoi : Afficher en temps réel les horaires des bus ou des trains, des informations sur les transports en commun, des annonces d'événements locaux ou des informations légales importantes pour les citoyens qui utilisent les transports.

.....

- Ecran mural d'extérieur FHD (32" au 55") et UHD (65" à 86")
- Luminosité : 3000 cd/m² avec ajustement auto.
- Résistance aux fortes chaleur, à l'eau et aux poussières (IP65).
- Vitre de protection en verre trempé (5mm)



Entrées et Sorties des Parcs ou Espaces Publics de la Ville



ENTRÉES ET SORTIES DES PARCS OU ESPACES PUBLICS DE LA VILLE

SIMPLY

TAB

WD
CONSULTING
EXPERT TELECOM B2B
depuis 2004

ET PRO TOTEM
EXTÉRIEUR





ENTRÉES ET SORTIES DES PARCS OU ESPACES PUBLICS DE LA VILLE

SIMPLY

TAB

WD
CONSULTING
EXPERT TELECOM BtoB
DEPUIS 2004

ELED-UTM MUR
LED EXTÉRIEUR





ENTRÉES ET SORTIES DES PARCS OU ESPACES PUBLICS DE LA VILLE

SIMPLY
TAB

WD
CONSULTING
EXPERT TELECOM B2B
DEPUIS 2004



LED EXTERIEUR



LED EXTERIEUR



ENTRÉES ET SORTIES DES PARCS OU ESPACES PUBLICS DE LA VILLE



ET PRO TOTEM
EXTÉRIEUR HAUTE
LUMINOSITÉ

Positionnement : Placer ce totem à l'entrée ou à la sortie des parcs, jardins publics ou places principales pour maximiser la visibilité pour les visiteurs de ces espaces.

Ces emplacements garantissent que les citoyens soient informés des actualités de la ville, des festivités ou des annonces légales à leur entrée ou sortie des espaces publics.

Pourquoi : Sensibiliser le public aux événements locaux (comme les fêtes, les marchés ou les festivals) ou diffuser des messages importants liés à l'actualité municipale.

- Format 55" à 86"
- Luminosité : 3000 cd/m² avec ajustement auto.
- Résistance à l'eau et aux poussières (IP65).



ENTRÉES ET SORTIES DES PARCS OU ESPACES PUBLICS DE LA VILLE

Positionnement :

Installer le mur LED ELED-UTM à l'entrée principale du parc ou dans une zone centrale, où le flux de visiteurs est important.

Le mur peut être fixé sur une structure robuste ou un bâtiment déjà existant, pour assurer une visibilité maximale tout en respectant l'esthétique du parc.

Il peut également être placé près d'une aire de repos, d'une scène extérieure, ou d'une zone dédiée aux événements publics.

Pourquoi :

Visibilité optimale : Haute luminosité, visible de jour comme de nuit.

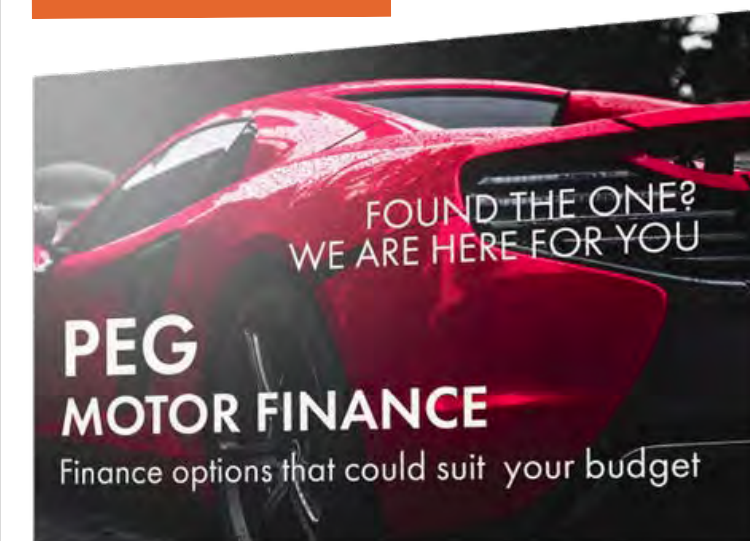
Communication dynamique : Diffusion en temps réel d'annonces, d'événements, ou de consignes de sécurité.

Résistance aux intempéries : Conçu pour l'extérieur, fonctionne par tous les temps.

Engagement citoyen : Promeut les initiatives locales et les projets communautaires.

Modernisation : Modernise l'espace public et améliore l'expérience des visiteurs.

ELED-UTM MUR
LED EXTERIEUR



- Mur LED extérieur pour un affichage 24h/7j.
- Durée de vie : 100 000h minimum.



Zones de Forte Circulation Piétonne





EXTÉRIEUR : ZONES DE FORTE CIRCULATION PIÉTONNE

ET PRO 2





EXTÉRIEUR : ZONES DE FORTE CIRCULATION PIÉTONNE

Positionnement : Installer ce totem dans **les rues piétonnes à forte fréquentation autour de la mairie, notamment dans les marchés locaux, les zones commerçantes ou les allées principales.**

La version double face assure une visibilité des deux côtés du flux piétonnier.

Emplacements :

- **Entrées et sorties principales des zones commerçantes** pour accueillir les visiteurs et les informer des différentes boutiques, stands ou événements spéciaux.
- **Allées piétonnes où la circulation est la plus forte, afin que l'information soit visible dans toutes les directions.**
- **Espaces de restauration ou des aires de détente où les visiteurs s'arrêtent pour manger ou se reposer.**
- **Stands d'information ou des points de contact pour les visiteurs.**

Pourquoi : Maximiser l'impact des communications, atteindre un large public et fournir des informations municipales en temps réel, telles que les horaires des services publics, des annonces légales ou des alertes de sécurité.



ET PRO 2 TOTEM EXTÉRIEUR DOUBLE FACE HAUTE LUMINOSITÉ

- Tailles : 55", 65", 75", 86"
- Luminosité : 3000 cd/m² avec ajustement auto.
- Résistant aux fortes chaleurs
- Option tactile



Fenêtres des Autres Bâtiments Publics et Institutions Municipales



FENÊTRES DES AUTRES BÂTIMENTS PUBLICS ET INSTITUTIONS MUNICIPALES



**VE ÉCRAN
VITRINE HAUTE
LUMINOSITÉ**

Positionnement : les vitrines, façades ou fenêtres des autres bâtiments publics de la ville, tels que les bibliothèques, écoles, collèges et lycées publiques, centres culturels, maisons de quartier ou autres institutions municipales.

Pourquoi : Diffuser les informations municipales importantes, renforcer la visibilité des annonces légales et des actualités locales dans d'autres lieux fréquentés par les citoyens.

.....

- Écran mural vitrine FHD (32" à 55") , UHD (à partir de 65") pour un affichage 24h/7j en vertical ou horizontal.
- Luminosité : 3000 cd/m² avec ajustement auto.



LA SOLUTION TOUCHIFY

Touchify est une plateforme interactive de création et de gestion de contenu numérique, permettant aux entreprises de créer des expériences interactives et des affichages dynamiques.

Avec **Touchify**, vous pouvez concevoir des présentations visuelles engageantes pour les écrans tactiles et non-tactiles, en utilisant des outils simples et intuitifs pour personnaliser et automatiser vos contenus.

POURQUOI Touchify | ?

Conformité et Sécurité des Données :

Respect de la RGPD et hébergement des données sur des serveurs en France, garantissant la protection des données personnelles des citoyens.

Preuves de Publication et Archivage :

Certificat de publication automatique pour chaque document affiché, garantissant la traçabilité.
Archivage automatique des documents légaux pour assurer leur accessibilité et conservation.

Accessibilité et Téléchargement Facile :

Consultation et téléchargement des actes légaux 24/7 via une interface personnalisée.
Téléchargement direct sur smartphone grâce à des QR codes.

Gestion des Utilisateurs et Autonomie :

Comptes administrateurs illimités pour une gestion flexible des accès.
Autonomie de chaque service municipal dans la gestion de ses documents.

Diffusion Programmée et Multicanal

Programmation des dates de diffusion des actes légaux.
Diffusion sur plusieurs supports.

POURQUOI Touchify | ?

Continuité et Mise à Jour Facile :

Fonctionnement hors connexion pour une communication continue, même sans internet.
Mise à jour du contenu à distance pour assurer une information toujours à jour.

Interface Interactive et Personnalisable :

Interface personnalisable aux couleurs de la mairie.
Navigation interactive sur les écrans tactiles, avec possibilité de télécharger les documents directement.

Centralisation et Contrôle à Distance :

Centralisation de la gestion de tous les écrans de la mairie sur une seule plateforme.
Contrôle à distance pour des mises à jour faciles et rapides.

Le CMS Touchify est conçu pour être accessible aux PMR (Personnes à Mobilité Réduite), garantissant une navigation facile pour tous les utilisateurs. Le menu est présent à la fois en haut et en bas de l'écran, facilitant ainsi l'accès pour les personnes ayant des difficultés de mobilité.



LA SOLUTION SKYSIGNAGE

SkySignage est une solution d'affichage dynamique qui permet de gérer et de diffuser du contenu sur des écrans interactifs, qu'ils soient en format portrait ou paysage.

Ce CMS facilite la publication de documents et d'informations, permettant aux utilisateurs de personnaliser les affichages et de les mettre à jour en temps réel.

Grâce à son interface intuitive, les contenus peuvent être enrichis avec des widgets comme la météo, le trafic, et les réseaux sociaux, offrant ainsi une expérience interactive aux visiteurs.

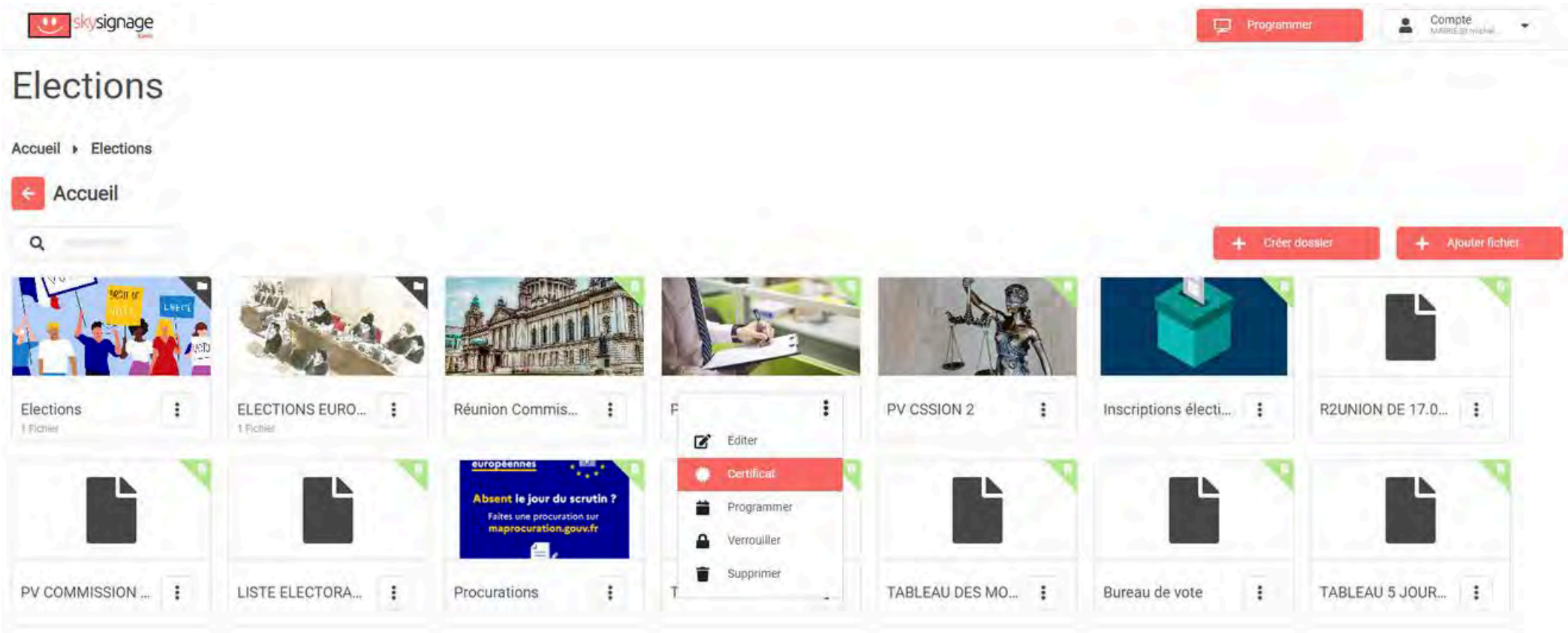
Accessibilité & Téléchargement :

Les documents légaux peuvent être consultés sur des écrans tactiles 24h/24, 7j/7 et mis à disposition du public via un QR code.



Traçabilité des Affichages Légaux :

Grâce au certificat de mise en ligne, il est possible d'assurer une traçabilité complète des affichages légaux, garantissant ainsi le suivi et la conformité des publications.



POURQUOI skysignage ?

Contrôle à distance :

Les écrans peuvent être gérés à distance, permettant des mises à jour instantanées sur plusieurs sites.

Diffusion Programmée

Programmation des dates de diffusion des actes légaux.

Centralisation de l'information :

Gestion des documents administratifs et RH sur une seule plateforme.

Enrichissement avec widgets :

Ajout de widgets comme la météo et les réseaux sociaux pour une communication plus complète.

Le CMS Skysignage garantit un accès facile pour tout type de public, y compris les personnes à mobilité réduite (PMR).



Contactez-nous dès maintenant !

Fix : 04.42.20.90.75

Tel : 06.95.37.10.49

Email : mm@mdconsulting.fr

Site web : <https://www.mdconsulting.fr/>